

**GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN***Député bruxellois***Interpellation de Monsieur Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN, Député, adressée à M. Bernard CLERFAYT, Ministre en charge des Relations internationales****Objet : la stratégie de visibilité de la COCOF au sein de Wallonie-Bruxelles International**

Monsieur le Ministre,

Le récent exercice budgétaire, le dernier de la législature, que nous avons clôturé le mois précédent est venu nous le rappeler : la COCOF dispose de moyens et de compétences assez limitées en matière de Relations Internationales. Toutefois, leur caractère limité ne veut pas forcément dire qu'il faut les négliger pour autant. Notre institution a tout de même conclu de nombreux accords de coopération ces dernières années avec différents pays tels que le Liban, la RDC, le Maroc, le Sénégal, le Bénin, et j'en passe.

Ces différents accords sont le plus souvent développés par l'intermédiaire de l'implication de la COCOF dans Wallonie-Bruxelles International (WBI). La COCOF contribue, en effet, financièrement à WBI pour soutenir différentes représentations à l'étranger, notamment le Conseil Wallonie-Bruxelles de la coopération internationale (CWBCI), la Commission belge francophone et germanophone de l'Unesco ou l'importante Délégation générale Wallonie-Bruxelles à Paris.

Toutefois, force est de constater que ce travail n'est mis en valeur ni par WBI, ni par la COCOF elle-même. J'avais interrogé, Monsieur le Ministre, votre prédécesseuse lors de la précédente législature sur ce manque flagrant de visibilité. Ce fut-là également l'occasion de faire le bilan des actions menées en la matière durant son mandat. Cette dernière avait même admis qu'un vrai manque de visibilité de la COCOF se faisait ressentir au sein de WBI. Or, si l'on pouvait constater une réelle proactivité dans son chef pour pallier ce problème, on ne ressent pas du tout la même chose auprès de vous.

A titre indicatif, dans le rapport d'activités 2022 de WBI, la COCOF n'y est mentionnée que 11 fois, sur un total de 216 pages. Et les rares fois où notre institution est évoquée, cela ne l'est que de manière anecdotique. Sachant que sur les 557.000 euros alloués aux Relations Internationales dans le budget, 252.000 sont destinés uniquement à la dotation de la COCOF à WBI, soit près de la moitié de celui-ci, ce manque de visibilité est d'autant plus interpellant.

Or, 2024 est une année importante pour la Belgique, étant donné que notre pays préside l'Union Européenne durant les mois à venir. Dans un tel contexte, que les voix bruxelloises francophones ne soient pas entendues à leur juste valeur constituerait un immense préjudice. A cela s'ajoute une problématique du recul de la Francophonie dans certaines zones géographiques, en particulier en Afrique de l'Ouest. Les enjeux diplomatiques sont donc de

taille et, même si elle dispose de moyens limités, notre COCOF a tout de même un rôle à jouer et rendre ses actions visibles doit donc être une priorité.

Dès lors, Monsieur le Ministre, quelles actions ont été menées depuis le début de la législature pour augmenter la visibilité de la COCOF au sein de WBI ?

Quelles mesures ont été prises pour renforcer l'ancrage de la Commission communautaire française dans WBI ?

Si de telles mesures ont effectivement été prises, pourquoi ce manque total de communication à cet égard ?

Comment expliquez-vous ce si faible égard dont il est fait preuve envers la COCOF au sein de cette institution ?

Bruxelles est une ville à majorité francophone et en tant que capitale de l'Europe, il ne faudrait pas que la voix de nos concitoyens bruxellois de langue française soient étouffées à l'international, se retrouvant éclipsée par la partie wallonne. Existe-t-il une stratégie de rééquilibrage entre les intérêts wallons et ceux des Bruxellois francophones au sein de WBI et si oui, pourriez-vous nous la détailler ?

La part du budget allouée à la participation financière de la COCOF envers la WBI n'évoluant quasiment plus depuis cinq ans, faut-il en conclure que, de son côté, notre institution ne souhaite pas s'impliquer davantage dans cet organe ?

Est-il utile de revoir la participation de notre institution à WBI, le cas échéant de quelle manière ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.



Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN  
Député